

Pharmacie - PHAR-Général #43

Fedratinib (Inrebic)

2023-11-17 15:02 - Raphaël Coutu

Statut:	Attente MEP	Début:	
Priorité:	Bas	Echéance:	2025-12-04
Assigné à:	Myriam Breton		
Catégorie:			
Version cible:			
Équipes:	Ariane		
Description			
Demande C2 #2208859			
Au formulaire avec indications			
Ce médicament a récemment été approuvé par la RAMQ comme traitement remboursé en externe et a donc été, par conséquent, approuvé au formulaire du CIUSSS de l'Estrie pour poursuite des traitements amorcés en externe			
Monogrpahie du produit: https://www.bms.com/assets/bms/ca/documents/productmonograph_fr/INREBIC_FR_PM.pdf .			
100 mg (caps)			
La dose usuelle est de 400 mg po une fois par jour. Selon la monographie, "peut être pris avec ou sans nourriture. Pour améliorer la tolérabilité, INREBIC doit être administré avec des aliments, de préférence avec un repas du soir plus riche en gras." On pourrait donc mettre la posologie par défaut au souper.			
Conserver à la température ambiante (entre 15 et 30 °C).			
Ne semble pas avoir été ajouté à la liste NIOSH pour l'instant. Mettre dans la même catégorisie que le ruxolitinib			
Selon la monographie: Les capsules doivent être avalées en entier, et ne doivent pas être brisées, ouvertes ou mâchées.			
Effet secondaire de grade 3 ou 4 dans les études: Diarrhée (5,4%), vomissement (2,0%), constipation (1,0%), Nausées (0,5%) et maux de tête (0,5%)			

Historique

#1 - 2023-12-21 20:20 - Mélanie Lacerte

- Description mis à jour
- Statut changé de Nouveau à Accepté

#2 - 2025-10-31 13:27 - Myriam Breton

- Echéance mis à 2025-12-04
- Statut changé de Accepté à Attente MEP
- Assigné à mis à Myriam Breton

Fait DEV